

Avis de Réalisation de l'augmentation de capital de la SOCIETE CARTHAGE CEMENT

La société Carthage Cement informe que l'augmentation de son capital social en numéraire a été réalisée. Cette augmentation, décidée par l'AGE du 14-04-2010, porte sur l'émission de 71 000 000 actions nouvelles au prix d'émission de 1,900 dinar l'action.

Suite à cette augmentation, le capital social de la société Carthage Cement est porté à 142 680 060 dinars divisé en 142 680 060 actions, de nominal un dinar chacune.

Ainsi à partir du **mardi 22 juin 2010**, les 71 000 000 actions nouvelles souscrites issues de l'augmentation du capital de la société Carthage Cement seront assimilées aux anciennes et négociées, dans les conditions suivantes:

- ✓ Mnémonique : **CC**
- ✓ Code ISIN : **TN0007400013**
- ✓ Cours de référence pour la séance du 22 juin 2010 : **1,900 dinar**
- ✓ Groupe de valeurs : **52 (Fixing)**

Rappel sur les règles de négociations appliquées aux valeurs nouvellement introduites:

« Pendant les trois premières séances de cotation de la valeur, la fourchette autorisée est établie en appliquant un pourcentage de fluctuation de $\pm 18\%$ par rapport au cours de référence du jour; Aucun pourcentage de fluctuation additionnel n'est autorisé. Durant ces trois séances, il est programmé un seul fixing par séance. Cependant, dès qu'un cours est établi durant l'une des deux premières séances, ces règles particulières cessent d'être appliquées ».